

24/03/2022 | Dossier de presse

Assemblée générale de l'association Talents calédoniens : construire les bases et moyens de l'attractivité territoriale

Jeudi 24 mars 2022
Auditorium de la CCI-NC (14, rue de Verdun, 5^e étage)

*« Les talents d'aujourd'hui sont les projets de
demain et les emplois d'après-demain ».*

Chiffres-clés...

- 1 670 abonnés sur la page Facebook et un groupe privé rassemblant 310 membres
- Près de 2 560 abonnés sur LinkedIn

SOMMAIRE

1/ Une vision pour le développement économique	3
2/ Une stratégie pour augmenter l'attractivité du territoire	3
3/ Des actions pour traiter des problématiques concrètes	4
4/ Une stratégie complémentaire aux actions déjà engagées	5
5/ A propos de l'association Talents calédoniens	6

Jeudi 24 mars, l'association Talents calédoniens tient son assemblée générale annuelle, ouverte à toutes les entreprises désireuses de rejoindre la démarche initiée en 2020 pour stimuler l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie auprès des talents : entrepreneurs à l'esprit pionnier, diplômés de formations supérieures recherchées et professionnels à forte expertise.

L'association initiée par la CCI-NC et soutenue par la province Sud et le Gouvernement, porte l'objectif stratégique de conserver dans le pays ou d'y attirer les compétences susceptibles de contribuer au développement économique de la Nouvelle-Calédonie, notamment dans les secteurs innovants et à forte valeur ajoutée (biodiversité, numérique, climat).

Une vision pour le développement économique

« Les talents seront décisifs pour faire la Calédonie de demain », est convaincue l'association Talents calédoniens, « et l'économie de la Nouvelle-Calédonie ne serait pas la même avec quelques centaines de « locomotives » supplémentaires, apportant leur expertise et/ou leur volonté d'entreprendre ».

L'association Talents calédoniens fait plusieurs constats :

- Le **déficit de compétences** ne cesse de s'accroître dans certains secteurs (services financiers, technologies, médias et télécommunications, industrie,...),
- **Les pays se disputent certaines compétences** et mettent en place des stratégies d'attractivité de plus en plus élaborées (guerre des talents au niveau mondial),
- La « **fuite des talents** » est une réalité en Nouvelle-Calédonie et met en péril l'effort d'investissement dans la formation de ses étudiants.

En revanche, elle relève que la Nouvelle-Calédonie dispose d'atouts majeurs permettant une conciliation de la vie professionnelle et personnelle, particulièrement pour les familles, qui peuvent être des **atouts différenciants** !

Active sur les réseaux sociaux et à l'initiative de webinars et d'évènements réguliers pour animer sa communauté de « talents », l'association affine encore sa stratégie en 2022-2023, afin de conserver les talents présents en Nouvelle-Calédonie et d'attirer les nouvelles compétences indispensables au développement économique du pays.

Une stratégie pour augmenter l'attractivité du territoire

Après avoir mis en place une **communauté digitale** sur les réseaux sociaux notamment (Facebook et LinkedIn) pour développer l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis des talents et initier une **communauté d'acteurs locaux engagés**, l'association veut être

force de proposition vers les institutions, pour définir les bases et les moyens d'une attractivité territoriale.

Sur la base de ces constats et d'une enquête terrain réalisée en 2020 pour identifier les leviers d'attractivité et les besoins des talents, l'association a élaboré des axes stratégiques pour développer l'économie en Nouvelle-Calédonie, notamment dans les secteurs qui vont nécessiter des compétences :

- **L'économie numérique maritime**
- **Les énergies renouvelables**
- **L'agro-alimentaire**
- **Les biotechnologies**
- **Le tourisme durable...**

Deux ateliers de travail en groupe ont permis d'aboutir à un plan d'action en 4 axes, pour mieux répondre aux besoins des talents et capitaliser sur les leviers d'attractivité :

- Faciliter l'accès à l'information à travers un **portail internet dédié**.
- Fédérer les structures d'accompagnement et d'accueil dans **une stratégie commune**.
- Faciliter l'intégration personnelle des talents par la **création d'un bureau d'accueil en Nouvelle-Calédonie** et d'un guide pratique d'installation.
- Mener les actions qui faciliteront **l'intégration professionnelle** des « talents ».

Des actions pour traiter des problématiques concrètes

Une plateforme internet

La création d'un portail internet dédié permettra de **répondre aux premières questions pratiques des talents**, sur l'emploi, les démarches administratives, le logement, la santé. Il facilitera également la recherche d'information en proposant des liens directs vers les sites internet des partenaires institutionnels ou privés sélectionnés par l'association. Les parcours de navigation pourront y être personnalisés en fonction des profils des talents.

Deux bureaux d'accueil, à l'horizon 2023

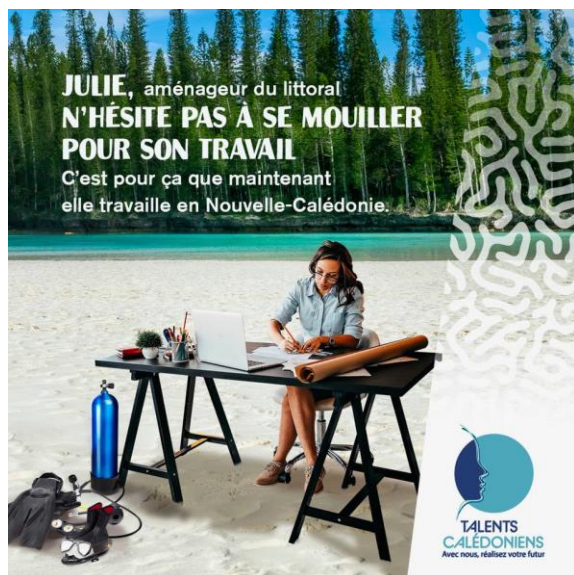
Axe fort de la stratégie de l'association Talents calédoniens : établir des convergences avec les structures existantes et les animer en réseau, pour offrir aux talents un guichet unique d'information. **En Métropole**, par exemple en partenariat avec la Maison de la Nouvelle-Calédonie ou le Ministère des Outre-mer. Et **en Nouvelle-Calédonie** avec un interlocuteur privilégié (par exemple au sein des chambres consulaires, du bureau des investisseurs ou de Choose NC). Ces bureaux d'accueil pourront, en Métropole, orienter sur les démarches et le climat de l'emploi en Nouvelle-Calédonie, et sur place accompagner les jeunes diplômés à leur retour et les nouveaux arrivants, et les mettre en lien avec les entreprises. *In fine*, l'objectif est surtout de donner aux candidats au retour

un interlocuteur dont la mission serait unique : accompagner et informer sur la Nouvelle-Calédonie.

À la clé de ces initiatives, espère l'association Talents calédoniens : que les talents aient une meilleure « première impression », lever les freins, informer, rassurer, faciliter et accélérer leur intégration, éviter les échecs et fidéliser les talents au sein des entreprises.

Une stratégie complémentaire aux actions déjà engagées

Dès 2020, l'association Talents calédoniens a mené une grande campagne sur les réseaux sociaux. Elle y vantait, avec humour, le cadre de vie exceptionnel de la Nouvelle-Calédonie et son dynamisme entrepreneurial :



En parallèle, l'association a :

- **Développé des évènements** pour les membres de son « **Club talents calédoniens** » (petit-déjeuner entreprise mensuel ou afterwork, animation d'un groupe sur LinkedIn...)
- **Proposé des webinars #lesrencontresdigitales**, animés avec des intervenants du territoire sur des sujets en lien avec l'économie locale, à destination des talents en Métropole. Parmi les thèmes abordés : « *le marché de l'emploi en Nouvelle-Calédonie* », « *Préparer son retour* », « *l'économie et le marché de l'emploi* » ou encore « *le secteur du digital en Nouvelle-Calédonie* ».
- **Créé une communauté de talents sur les réseaux sociaux** : sur Facebook, LinkedIn et Youtube, l'association Talents calédoniens a diffusé les points forts de

la Nouvelle-Calédonie et les vidéos de ses évènements (interviews de personnes ayant des parcours inspirants, focus sur les projets phares d'une entreprise, récits, anecdotes, etc.)

À propos de l'association Talents calédoniens

Le **bureau** de l'association Talents calédoniens, fortement engagé pour promouvoir l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis des étudiants et des professionnels à fort potentiel, est composé de :

- **Pierre KOLB**, président
- **Christiane WANEISSI**, vice-présidente
- **Hatem BELLAGI**, trésorier
- **Pierre KRAFFT**, trésorier adjoint
- **Marc SABATIER**, secrétaire
- **Virginie GODOT**, secrétaire adjointe.

Un nouveau bureau doit être élu lors de l'Assemblée Générale du 24 mars 2022.

Au quotidien, l'association est animée, pour fédérer le réseau, accueillir les talents, animer les réseaux sociaux et la communauté de talents, par :

- **Cécilia REAL**, consultante et formatrice en cohésion de groupe
- **Sibel CARPENTIER**, consultante et formatrice en cohésion de groupe
- **Cécilia RUIS**, directrice du développement à la CCI-NC, en charge des relations institutionnelles et partenariales
- **Marine SCHMITT**, social media manager.

L'association Talents calédoniens compte à ce jour **38 membres** (contre 29 fin 2020).

- ➔ **5 membres bienfaiteurs**, qui soutiennent, s'impliquent et contribuent à l'atteinte des objectifs de l'association : la CCI-NC, la BCI, Enercal, Endel-Engie et le Groupe Saint-Vincent.
- ➔ **32 membres actifs**, qui participent aux activités de l'association et la soutiennent.
- ➔ **1 membre associé**, qui apporte son expertise aux actions de l'association et/ou son financement.

L'association Talents calédoniens bénéficie par ailleurs du soutien du **Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en 2020** et de la **Province Sud en 2020 et 2021**.

Avec le soutien de la Province Sud, notamment par le biais de ses aides à l'emploi et à l'investissement dans le cadre de son dispositif *CASE (code des aides pour le soutien de l'économie de la province Sud)*, l'association peut compter sur la collectivité pour attirer les jeunes talents et les accompagner dans leurs projets afin de contribuer au développement économique du territoire.



Association Talents calédoniens

Tel. : 24 31 18.

talentscaledoniens@gmail.com

Sur Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCPmiPOTodY0BhxFof3pYVPO>

Sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/TalentsCaledoniens/>

Contact presse

Sidonie Ganatchian, directrice communication CCI-NC

Tél. : 24 31 48 – 77 45 78 - s.ganatchian@cci.nc